



## SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE PROVENCE

Adresse postale : M. Allain CASSIER 128 Chemin des Pins 13390 AURIOL

Siège : Laboratoire de Botanique - Faculté des Sciences Saint-Charles

3, Place Victor Hugo - 13331 MARSEILLE CEDEX III

[Soc.Myc.Prov@free.fr](mailto:Soc.Myc.Prov@free.fr)

Pour devenir adhérent de notre association et bénéficier de tous ses services ...  
Imprimez cette page, complétez la sans rien oublier et nous l'expédier sans omettre votre paiement

(1 fiche par personne)

### Demande d'adhésion\*

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ...../...../..... à : ..... Département : .....

Profession (\*) : .....

\* (Si retraité(e), spécifier celle de la vie active)

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville et pays : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Comment avez-vous connu la SMP ? : .....

M. / Mme / Melle ..... Soussigné(e) déclare vouloir adhérer à la Société Mycologique de Provence pour l'année 20....., et reconnaît savoir que mon adhésion à l'association m'engage à en respecter les statuts et le règlement intérieur.

Le : ..... 202...

Signature :

**Conditions :** fixées lors de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2023, Le montant de la cotisation pour l'année 2024 (donc fixé un an à l'avance) est de :

- 26 Euros\*\* pour une personne, comprenant l'adhésion et l'abonnement au Bulletin semestriel de la FAMM.
- 15 Euros\*\* pour les conjoints et membres extérieurs déjà abonnés au Bulletin semestriel de la FAMM dans une autre Association\*\*\*.
- 13 Euros\*\* pour les étudiants de moins de 25 ans.
- 41 Euros\*\* pour les couples : 26 Euros + 15 Euros d'adhésion simple pour le conjoint (1 seul abonnement au bulletin).

Si vous souhaitez recevoir les informations concernant les sorties, les réunions, et les divers problèmes relatifs à notre association une adresse e-mail est indispensable. Veuillez à ce qu'elle soit mentionnée ci-dessus Vous pouvez aussi consulter notre site Internet : <http://champinews.fr>

\* - les renseignements portés sur cette fiche sont destinés au seul usage de l'association.

\*\* - montant à régler par chèque à l'ordre de : SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE PROVENCE et à adresser à la trésorière: SMP Mme Gisèle CASSIER 128 Chemin des Pins 13390 AURIOL.

\*\*\* - précisez le nom de l'association adhérente à la FAMM : .....